LA «SHÉRARDE» OU LA DÉCOUVERTE D'UNE EXCEPTION À L'EXCEPTION DANS L'ÉPISODE BOTANIQUE DE *BOUVARD ET PÉCUCHET* DE FLAUBERT

Mitsumasa WADA

On connaît l'importance que Flaubert, peu avant sa mort, attachait à la découverte d'une certaine plante, au cours de la rédaction de l'épisode botanique dans le chapitre X de *Bouvard et Pécuchet*, laquelle devrait constituer selon lui "une exception à l'exception[1]". Après les démêlés avec Baudry, le premier informateur savant, mais infidèle jusqu'à se moquer d'une recherche scientifique menée par un homme de lettres[2], la quête avait un sens particulier : il ne s'agit pas seulement d'une dispute entre savant et artiste, mais bien d'une confrontation de l'Art et de la Science. Lorsque Flaubert, sur un ton euphorique, rapporte enfin la découverte faite grâce à Maupassant, son second informateur, celui-ci fidèle, il ne cache pas ce qu'elle peut signifier pour lui :

> «Guy m'a envoyé *mon* renseignement botanique ! *J'avais raison !* Enfoncé, M. Baudry ! Je tiens mon renseignement du professeur de botanique du Jardin des plantes. Et *j'avais raison* parce que l'esthétique est le Vrai, et qu'à un certain degré intellectuel (quand on a de la méthode) on ne se trompe pas. La réalité ne se plie point à l'idéal, mais le confirme. Il m'a fallu, pour *Bouvard et Pécuchet*, trois voyages en des régions diverses avant de trouver leur cadre, le milieu idoine à l'action. Ah! ah! je triomphe ! Ça, c'est un succès ! et qui me flatte[3].»

---

1 Lettre à Guy de Maupassant, 25 avril 1880, *Œuvres complètes*, t. 16, Club de l'Honnête Homme, p. 357.

2 Voir ses lettres du 4, 8 et 10 avril 1880. La deuxième est adressée à Baudry, les autres à Maupassant.

3 Lettre à Caroline, 2 mai 1880, *Œuvres complètes*, t. 16, Club de l'Honnête Homme, p. 359. Souligné par nous. Il en sera de même pour toutes les citations qui suivent, sauf indication contraire.

Ainsi, la découverte de l'exception à l'exception constitue l'illustration de la supériorité de l'Art sur la Nature ainsi que de la méthode esthétique sur la méthode scientifique.

Cependant, on ne peut comprendre ce triomphe tel que l'écrivain le souhaitait, tant qu'on lit l'épisode dans le texte publié. L'édition "Folio" le présente ainsi :

> «Il y avait dans leur jardin des tubéreuses, toutes sans calice. -«Une étourderie ! La plupart des Liliacées en manquent.»
> Mais un hasard fit qu'ils virent une shérarde (description de la plante) --et elle avait un calice.
> Allons, bon! si les exceptions elles-mêmes ne sont pas vraies, à qui se fier[4] ?»

Tout semble nous faire croire que la shérarde constitue un cas d'exception à l'exception recherchée si avidement par le romancier. En effet, le texte suit le raisonnement suivant. Il pose d'abord l'axiome : «toute plante a des feuilles, un calice, et une corolle[5]». Mais il y a des exceptions, car «la plupart des Liliacées en manquent», à savoir de calice. Elles sont une exception au premier degré. Or, Bouvard et Pécuchet constatent que la shérarde n'a pas de calice. Elle constitue donc une exception à l'exception, une exception au second degré.

Le second degré de l'exception peut s'instaurer, mais sous une condition : il faut, il va sans dire, que la plante dont il s'agit fasse partie des liliacées. Sinon elle ne sera qu'une simple exception, et non exception au second degré. Or la shérarde n'appartient pas aux liliacées mais aux rubiacées. Le triomphe dont l'écrivain était si fier risque de ne plus pouvoir être reçu comme tel. Dès lors, faudra-t-il en conclure que le triomphe dont Flaubert se flattait si fort n'était qu'une illusion, qu'il n'a eu qu'une fausse

---

4 *Bouvard et Pécuchet*, édition "Folio", pp. 384-385.

5 *Ibid*., p. 384.

information de la part de son disciple et du professeur du jardin des plantes, et qu'il a été battu par le savant, tout en croyant le battre ?

L'épisode de la botanique appartient à la partie de la rédaction sur laquelle le romancier a travaillé jusqu'au dernier moment. Un examen de ses manuscrits s'avère particulièrement important pour juger quelle est la portée esthétique de la découverte de la shérarde en tant qu'exception à l'exception.

1 La note botanique de Flaubert

Avant d'examiner l'épisode dans les brouillons, il n'est pas inutile de faire attention à un petit détail qu'on n'a jamais remarqué jusqu'à présent concernant la querelle entre Flaubert et Baudry. Il s'agit de la note de la botanique que Flaubert a d'abord envoyée à Baudry avant de la lui retirer, et qu'il a donnée ensuite à Maupassant. Elle mérite d'être examinée, car elle peut nous faire comprendre au moins partiellement pourquoi Baudry ne pouvait pas aider le romancier, même s'il ne sous-estimait pas le métier d'artiste.

La note est transcrite dans les *Lettres à Maupassant*, éditées par George Normandy[6]. Transcrivons-la nous aussi en nous appuyant sur le fac-similé repris aux pages 49-50 du *Manuscrit autographe*, n. 16, 1928 :

Note

un bourgeois ignorant la Botanique, pose l'axiome

suivant pr. l'instruction de deux enfants

un calice et

"toutes les plantes ont des feuilles, [une corolle] une corolle

6 Gustave Flaubert, *Lettres à Maupassant*, commentées par George Normandy, Éditions du livre moderne, 1942, pp. 190-192.

enfermant l'ovaire ou péricarpe qui contient la

graine"

L'axiome doit être démenti par trois faits.

1° les enfants apportent à leur professeur

--une touffe de gazons des graines où il n'y a pas de

--X X ... <u>péricarpe</u>

2° une rose ici l'ovaire n'est pas dans la <u>corolle</u> mais

au-dessus des pétales.

3° je demande une plante n'ayant pas de <u>calice</u> comme

les jacinthes, les anémones.

J.J. Rousseau dans sa botanique, dit que :

"la plupart des liliacées en manquent" ce mot

N. B. "la plupart" m'avait donné à croire que

certaines liliacées en manquent. mais on m'affirme

que tous en manquent.

Je ne tiens pas aux liliacées. Donc, cherchez

une autre famille n'ayant pas de calice, <u>mais</u>

où cependant, [il] on trouve, par exception

une plante en ayant un.

Pr. arriver à ce double effet : L'axiome

posé est démenti par X qui n'ont

pas de corolle.

vrai
Eh bien ce n'est pas X qui

sont de cette famille --- en ont un.

de sorte que non seulement la

règle est démentie, mais encore l'exception

à la règle.

---

il me faut des plantes vulgaires -- on est

à la fin d'avril, en Basse normandie.

Si nous avons donné notre version du manuscrit, c'est que nous avons cru nécessaire de vérifier le fac-similé à propos d'un mot contenu dans la note telle que nous la présente l'édition de Normandy. Il s'agit de la dernière partie, marqué de "N.B.". Là, Flaubert demande à Baudry de chercher une famille autre que les liliacées "n'ayant pas de calice mais où cependant on trouve, par exception une plante en ayant un". Ensuite, il poursuit son explication pour clarifier l'effet qu'il vise :

> «Pour arriver à ce double effet : L'axiome posé est démenti par X qui n'ont pas de <u>corolle</u>. Eh bien ce n'est pas vrai, X qui sont de cette famille en ont un. De sorte que non seulement la règle est démentie, mais encore l'exception à la règle.»

La lecture de Normandy ne diffère pas beaucoup de la nôtre. La différence se limite à son non-respect de la disposition du manuscrit, et à l'omission du mot "posé" après l'axiome. Notre doute porte sur le mot «corolle» souligné par nous dans le passage cité. Nous considérons que Flaubert a fait une étourderie en écrivant «corolle» au lieu de «calice». Car le passage dont il s'agit appartient au développement du «troisième fait» qui doit démentir

l'axiome posé. Or ce troisième cas met en question l'existence du calice et non de la corolle. Cette dernière fait l'objet de la démonstration du deuxième cas, à propos de la rose. Il est clair donc que lorsque Flaubert parle de «ce double effet», il discute de l'exception à l'exception à propos du calice, et non de la corolle.

Cette erreur de Flaubert a pu déconcerter Baudry. Il se peut que ce dernier ne comprenne plus le «double effet» dont parle le romancier, et renonce à la recherche. D'ailleurs, on peut expliquer de la sorte pourquoi Maupassant, si compétent et si fidèle, n'a pas compris dès la première demande l'intention de son maître.

Sans vouloir réduire la portée critique du triomphe de la découverte botanique, nous pensons pourtant qu'il est nécessaire d'examiner l'épisode non seulement d'après ce que l'auteur en dit dans la *Correspondance*, mais aussi d'après les manuscrits.

2 Le statut botanique de la shérarde

Le texte publié présente la shérarde comme «exception à l'exception» dans l'épisode botanique. Mais qu'est cette plante ? Comment se fait-il qu'une des rubiacées puisse être considérée comme une exception aux Lubiacées qui n'ont pas de calice ?

On cherche vainement la shérarde dans toutes les flores. En effet, il s'agit d'une plante qu'on appelle plutôt «shérardie». La shérarde et la shérardie désignent la même plante, ce que confirme le *Grand dictionnaire universel du XIX*e *siècle* :

> «**SHÉRARDIE**
> Bot. Genre de plantes, de la famille des rubiacées, tribu des galiées, dont l'espèce type est commune dans toute l'Europe :[...] On dit aussi SHÉRARDE.»

Et bien entendu, de nos jours, la shérardie appartient toujours à la famille des rubiacées. Dès lors, la puissance subversive dont jouissait la shérarde comme exception à l'exception, semble perdue. S'agit-il d'une information erronée ? Pour savoir pourquoi le professeur de botanique du Jardin des plantes a proposé la shérarde, il faut connaître les caractéristiques de la plante par rapport aux rubiacées en général.

Gaston Bonnier décrit ainsi la shérardie :

> «Ce genre est surtout caractérisé par la partie supérieure du calice qui forme *6 dents allongées et s'accroissant après la floraison* ainsi que par le fruit dont les 2 carpelles sont *surmontés chacun par 3 des 6 dents persistantes du calice*[7].»

Le calice semble un des traits distinctifs de la plante. On comprend mieux l'importance du calice chez la shérardie si on lit l'explication des rubiacées en général :

> «Les plantes de cette famille ont des fleurs régulières, ovaire adhérent au calice, lequel est surmonté de 3 à 6 dents, assez souvent peu visibles; la corolle est à pétales soudés entre eux à la base ou en tube et présente 3 à 5 lobes qui *ne se recouvrent pas les uns les autres dans le bouton* mais sont simplement accolés entre eux[8].»

Selon Bonnier, le calice des rubiacées est assez souvent peu visible, ce qui distingue la shérardie des autres rubiacées. En effet, si l'on compare la description du calice chez d'autres représentants de la famille des rubiacées, la particularité de la shérarde devient évidente. Ainsi, pour la Garance,

> «Les divisions du calice ne sont pas développées ou sont à peine visibles[9].»

De plus, le calice du Gallet n'est pas plus développé :

> «Ce genre est surtout caractérisé par sa corolle à lobes *étalés*, *réunis seulement à la base*, par le fuit *sec*, ordinairement formé des 2 carpelles qui se séparent à la

---

7 Gaston Bonnier, *Flore complète, illustrée en couleurs de France, Suisse et Belgique*, 1911-1935, t. 5, p. 46.

8 *Ibid.* p. 31.

9 *Ibid.* p. 32.

> maturité et par *le calice dont les dents ne sont pas développées ou, si elles le sont un peu, tombent et ne surmontent pas le fruit à la maturité*[10].»

Le calice du Gallet tombe après la floraison, comme celui de l'Aspérule :

> «Le calice adhérent n'est pas surmonté de dents ou n'a que de petites dents qui tombent après la floraison[11].»

Le calice de la shérarde, au contraire, est très développé, et s'accroît après la floraison, au lieu de disparaître comme chez le Gallet et l'Aspérule. Ainsi, la shérarde est vraiment exceptionnelle parmi les rubiacées eu égard au développement du calice et à son accroissement après la floraison. En ce sens, le renseignement fourni par Maupassant n'était pas tout à fait faux. Il dut satisfaire les attentes de Flaubert jusqu'à un certain point. Il avait d'ailleurs bien précisé qu'il ne tenait à aucune famille en particulier, du moment que la plante était vulgaire[12].

Restent encore deux questions : l'une est de savoir si la shérarde, avec ses traits, peut avoir le statut d'exception à l'exception, et l'autre concerne l'établissement du texte, la découverte de la shérarde n'ayant plus aucun rapport avec l'affirmation concernant les liliacées, qui la précède : «La plupart des Liliacées en manquent».

Si l'on veut répondre à la première question, il est difficile de tenir la shérarde pour une exception à l'exception. Même s'il est vrai que toutes les autres rubiacées n'ont pas un calice aussi développé et aussi vivace que celui de la shérarde, cette dernière ne constitue pas réellement une exception à l'exception. Car le développement réduit du calice chez les rubiacées n'est qu'un des traits distinctifs de cette famille, et non une condition *sine qua non* d'appartenance. Bref, le calice de la shérarde ne constitue pas une exception au second degré, puisque le développement réduit du calice chez les

---

10 *Ibid.* p. 33.

11 *Ibid.* p. 44.

12 Lettre à Maupassant, 25 avril 1880, déjà citée.

rubiacées ne constitue pas en lui-même une exception par rapport aux autres familles de plante. Une exception au second degré n'a pas lieu d'être, là où une exception au premier degré n'est pas possible.

La deuxième question n'est pas sans rapport avec la première. Si on lit la phrase de la découverte de la shérarde et la phrase précédente, on ne comprend plus pourquoi le fait que la shérarde a un calice exceptionnellement développé parmi les rubiacées et l'affirmation selon laquelle la plupart des liliacées sont dépourvues de calice doivent être reliées comme ils le sont dans le texte publié. Peut-être est-ce parce que Flaubert voulait garder la structure générale de l'épisode, c'est-à-dire la mise en cause de la scientificité de la botanique par la présentation d'une exception à l'exception, malgré les insuffisances de sa découverte de la shérarde qui ne remplit pas tout à fait les conditions pour être une exception au second degré. Pour comprendre les circonstances de l'insertion de la shérarde dans l'épisode, il faut recourir à l'étude des manuscrits.

3 La transcription des manuscrits

L'épisode botanique est resté presque à l'état d'ébauche. C'est ce dont témoigne la note de Caroline : «passage à revoir[13]». Se trouvant devant le manuscrit inachevé, elle a voulu sans doute le compléter elle-même et donner à l'épisode le sens qu'elle considérait que son oncle voulait y attacher. Pour cette partie du roman, la distinction entre les brouillons et le texte n'est pas aussi nette qu'ailleurs.

Cet état inachevé du passage s'explique par la date à laquelle l'écrivain a obtenu le nom de la plante qu'il cherchait : six jours avant sa mort. Il a dû jusque-là laisser de côté ce dernier épisode de la botanique. En effet,

---

13 Folio 267, g 224.

contrairement aux autres épisodes du chapitre X, il n'y a à notre connaissance que trois versions qui traitent de cette dernière étape de l'épisode botanique : l'herborisation. Les deux premiers se trouvent dans le même folio : folio 343, g 225 (3). Et le troisième est classé parmi le g 224, c'est-à-dire avec les folios de la mise au net, bien qu'il comporte encore beaucoup d'ajouts et de ratures. Il y a aussi une mise au net de la main de Caroline, où, pour reprendre le mot de Cento[14], elle remanie le manuscrit de l'écrivain. Voici les trois brouillons de Flaubert.

(1) Le premier brouillon : folio 343, g 225 (3) (folio 1153, g 225 (9))[15] :

XIII

n'oubliant pas la Botanique

Il cueillait des simples au revers des fossés. --en disant les noms

afin de garder son prestige
et quand il ne les savait pas, les inventait, [p ne pas déchoir dans]

[l'esprit des élèves]-- la nomenclature n'est pas le fond de la Botanique.

écrivait sur le tableau
démontrer les parties constitutives des plantes.

les feuilles et [contenant] enfermant qui
un calice, une corolle, --un ovaire ou péricarpe contenait la

graine." --Va m'en chercher --les premiers venus peu importe.

Dans l'herborisation suivante, Victor lui apporta un fil... Vict. une poignée d'herbe
la cuscute n'a pas de feuilles.

---

14 Son édition de *Bouvard et Pécuchet*, p. 551, en notes.

15 Pour la transcription, le passage supprimé est mis entre crochets, le passage ajouté est mis en italique. Les * signifient la partie illisible. Les ô marquent la fin d'une ligne dans le manuscrit, uniquement utilisés lorsqu'une ligne de manuscrit ne peut être reproduite dans une ligne dans la transcription.

de gramen

les enfants
[lui] [en]
rapportent
gramens
L'herbe des prairies pas de péricarpe.

[des] Roses
rentrés L'ovaire, [chez la rose], se trouve [enfermé] plus non dans la corolle mais
chez eux
B. examine
les au-dessous des pétales.
planches
coloriées

dans leur
jardin, il y a *---pas de calice.*
le [calice manque à] la tulipe, [la jacinthe, la tubéreuse.]
[se passent devant]
[une fenêtre] en effet la plupart des liliacées n'ont pas de calices
[où il y a deux]
Pécuchet a oublié de dire ça !

mais on trouve une liliacée qui en a un.

donc pas de principes.

(2) Le deuxième brouillon dans le même folio

*[****& revenir]*
puis il ordonna aux élèves *[lui cueillir]*
--[& p. que la vérité soit manifeste] d'aller [dans les champs]: lui

cueillir les premiers venus.

une ******
[***] *prise*
Victor en reporta une manière de long fil qu'il avait arrachée

à des *touffes*
[à une touffe] d'orties. & Victorine une [poignée] d'herbes.

[n'y trouva pas]
[c'était] une cuscute & les graminées, il y chercha vainement

un péricarpe.

toute
son savoir [après avoir] leur
Bouvard qui se méfiait de [sa science fouilla dans] la bibliothèque --&

découvrit
dans le[Petit] Redouté des dames le dessin d'une rose épanouie

n'était pas située
[et lui fit remarquer que] l'ovaire [n'est pas placé] dans la

corolle. mais au-dessous des pétales.

c'est une exception" dit Pécuchet.

sans
il y avait dans leur jardin des tubéreuses en fleurs. --toutes privées de

calice. Pécuchet avait oublié de dire que la plupart des liliacées en

manquent,

on trouve une liliacée qui en a un--

bon
[donc] Allons, si les exceptions elles-mêmes

ne sont pas vraies, à qui se fier.

(3) Le troisième et le dernier brouillon : folio 228, g 224 :

XII
bis

d'herbor. au hsd
Puis il ordonna à ses élèves, [d'aller] dans la campagne cueillir les

premiers venus.

des *lui*
boutons Victor en rapporta [une manière de cordelette prise à des orties, &]
d'or
=(sorte de renoncule

dont la fleur est jaune

****

Victorine une touffe [d'herbes]. [une cuscute & des graminacées], il y
graminée chercha ô

vainement un péricarpe.

un peu

Bouvard qui se méfiait de son savoir fouilla toute la bibliothèque &

découvrit dans le Redouté des dames, le dessin d'une rose [épanouie]

l'ovaire n'était pas situé dans la corolle, mais au-dessous des pétales.

--c'est une exception" dit Pécuchet.

ils trouvent X = Rubiacée
qui n'a pas
de calice --[c'est une exception." dit Pécuchet.]
Ainsi le principe posé par Pécuchet est faux.

Il y avait dans leur jardin des tubéreuses, [en fleurs] toutes sans calices

Mais un hasard fait

[Pécuchet ayant oublié de dire] --"une [seule] étourderie! la plupart des
que ils voient une

Liliacées en manquent.
shérarde (description de la plante) --& elle a un calice

[On trouve une liliacée qui en a un!]

Allons, bon! Si [ell] les exceptions elles-mêmes ne sont pas

vraies, à qui se fier.

(4) La mise au net de la main de Caroline : folio 267, g 224 :

X [...] Puis il ordonna
passage à revoir

à ses élèves d'herboriser dans la campagne

et de cueillir les premiers venus.

	Victor lui apporta des boutons d'or
	([sorte de renoncule dont la fleur est jaune])
	[fraisiers]
gramens	Victorine une touffe de [muguet], il y
(la minceur extrême de leur péricarpe fait que P. peut le confondre avec l'enveloppe de la graine)	chercha vainement un péricarpe.

(5) La suite du folio précédent : folio 268, g 224 :

	Bouvard qui se méfiait de son savoir
	fouilla toute la bibliothèque et découvrit
	d'un
"Les leçons de flore" (ce recueil existe, l'autre est inconnu)	dans "Le Redouté des Dames" le dessin [d'une]
	Iris
	rose où l'ovaire n'était pas situé dans
	la corolle, mais au-dessous des pétales.
	dans la tige
	--[C'est une exception" dit Pécuchet.]
trouver 3 noms de rubiacées sans calices.	Il y avait dans leur jardin des
	[caille-lait]
	graterons, [des gaillets jaunes] et des muguets
	en fleurs, ces rubiacées [étaient toutes]
	sans calice, ainsi le principe posé
	sur le tableau se trouvait faux.
	"C'est une exception dit Pécuchet.
	Mais un hasard fit qu'ils aperçurent

dans l'herbe
une shérarde et elle avait un

calice.

"Allons bon! si les exceptions

elles-mêmes ne sont pas vraies
[ont des exceptions], à qui se fier?

4 La mise en scène de l'épisode remise en cause par la découverte de la shérarde

Il faut remarquer que la shérarde n'apparaît qu'au dernier moment, c'est-à-dire dans le dernier brouillon et que, jusque-là, l'épisode était construit sur l'hypothèse d'une exception à l'exception dans la famille des liliacées. Les deux premiers brouillons précisent clairement : «on trouve une liliacée qui en a un.» Et le troisième brouillon efface cette affirmation. La shérarde est «greffée» au dernier instant sans s'intégrer vraiment à l'épisode. D'où une ambiguïté dans l'établissement du texte.

À en juger par l'état du dernier brouillon de la main de l'écrivain, il paraît savoir que la shérarde n'appartient pas aux liliacées mais aux rubiacées. En effet, il juxtapose dans le folio 228, g 224, deux textes, l'un sur la shérarde en marge, l'autre, à côté de celui-ci, au centre, sur la découverte d'une plante de la famille des liliacées pourvu d'un calice, selon le plan qu'il avait d'abord conçu. Il faut lire séparément le texte en marge et le texte central, avant la conclusion de l'épisode qui les concerne tous deux : «Allons bon ! Si les exceptions elles-mêmes ne sont pas vraies, à qui se fier.» Ainsi, en marge, nous pouvons lire,

> «ils trouvent X = Rubiacées qui n'a pas de calice. Ainsi le principe posé par Pécuchet est faux. Mais un hasard fait qu'ils voient une shérarde (description de la plante) --& elle a un calice.»

Et au centre,

> «Il y avait dans leur jardin des tubéreuses, [en fleurs] toutes sans calices. [Pécuchet ayant oublié de dire] --"Une [seule] étourderie ! La plupart des Liliacées en manquent. [On trouve une liliacée qui en a un !]»

Il est clair que les deux textes, ainsi établis, ont la même structure. Premièrement, on rencontre des plantes, soit rubiacées soit liliacées, qui sont en contradiction avec le principe posé de Pécuchet. Deuxièmement, on découvre une exception à l'exception.

Il est dommage que cette structure double ne soit pas très perceptible dans les éditions courantes de *Bouvard et Pécuchet.* Gothot-Mersch et Cento n'ont pas gardé telle quelle la structure double du manuscrit dans leur édition. Certes, toute édition doit être linéaire, à moins d'être génétique. Néanmoins, il est clair que le mot «Mais» de la phrase : «Mais un hasard fait qu'ils voient une shérarde, etc.» dans le texte en marge doit être mis en antithèse avec la découverte d'une des rubiacées sans calice. Tandis que dans les éditions actuelles, cette liaison est loin d'être apparente, car entre le «Mais» et la phrase qui doit le précéder s'insère le texte sur les liliacées, texte qui n'a essentiellement aucun rapport avec l'argument sur la shérarde. Bref, le texte en marge sur les rubiacées et le texte au centre sur les liliacées ne sont pas compatibles. Il s'agit de deux moyens, de deux exemples pour amener la même conclusion. Il aurait été plus rationnel de présenter les deux illustrations l'une après l'autre, plutôt que de les mélanger comme le font les éditeurs actuels.

En revanche, il est curieux de noter que la solution adoptée par la nièce de l'écrivain a une certaine logique dans sa brutalité interventionniste. Bien entendu, le plus souvent, Caroline fait des ajouts et des modifications inutiles ou nuisibles. Ainsi, nous comprenons mal comment elle pouvait croire que l'existence réelle du manuel de ce nom était une raison suffisante pour

remplacer le «Redouté des Dames» par «Les leçons de flore», ou bien pourquoi elle a exclu la graminée ou les gramens, plante que Victorine apportait, pour la rejeter en marge et mettre le muguet ou les fraisiers à la place. Son traitement de la partie inachevée illustrant l'exception au second degré, bien qu'elle soit contraire à la méthode scientifique, est cependant logique et, surtout, compréhensible. En effet, non seulement elle a supprimé la partie entière consacrée aux liliacées, mais encore elle a enrichi l'argument de son oncle d'exemples qu'elle avait elle-même trouvés. Ainsi, au lieu de «Ils trouvent X=Rubiacée qui n'a pas de calice», on trouve dans sa version :

> «Il y avait dans leur jardin des graterons *[caille-lait]*, [des gaillets jaunes] et des muguets en fleurs, ces rubiacées [étaient toutes] sans calice.»

Graterons, caille-lait, gaillet jaunes et muguets, ce sont les noms de plantes qu'elle a ajoutés. Et à part le muguet, qui appartient à la famille des Asparaginées, tous les autres ne sont que des synonymes du galiet, appartenant bien à la famille des rubiacées. Du moins, elle n'a pas trahi la pensée de son oncle.

Les modifications difficilement justifiables mais compréhensibles de la nièce nous rappellent que l'établissement du texte est un travail interprétatif et sélectif. L'épisode botanique de l'exception à l'exception accuse la difficulté inévitable qu'ont les éditions courantes à représenter un manuscrit inachevé. Certes, l'étude génétique ne la résout pas, mais elle a tout de même l'avantage de nous faire comprendre d'où elle vient. Le choix de la shérarde par Flaubert ne signifie pas nécessairement son ignorance en matière de la botanique. Le moment botanique du dernier roman de Flaubert montre la tension qu'il peut y avoir entre l'édition et le manuscrit.

Quant au dessein qu'avait Flaubert de démontrer la supériorité de l'Esthétique sur la Science par la découverte d'une exception à l'exception, force est de constater que l'exemple botanique choisi n'illustre pas, aussi triomphalement qu'il le souhaitait, le sous-titre de son dernier roman : «défaut de méthode dans les sciences[16]». Le calice de la shérarde, même s'il est exceptionnellement développé parmi les rubiacées, ne suffit pas pour constituer l'exception à l'exception.

Mais, par cette insuffisance même, l'épisode révèle mieux qu'aucun autre la foi de l'auteur dans la puissance opérationnelle d'un mot. Car toute la tentative a pour origine un petit mot de Rousseau. Flaubert l'avoue lui-même :

> "[...] il me *faut une exception à l'exception*, malice qui m'est suggérée par le «la plupart» du citoyen de Genève[17]."

Ce mot, s'il se trouve dans ses notes de lecture, ne figure pas dans les *Lettres sur la botanique* de Rousseau, son livre de référence. Il est vrai que le penseur genevois avance à peu près la même idée, mais en d'autres termes[18]. La définition du lis par Rousseau est d'ailleurs elle-même douteuse, non seulement aux yeux de l'éditeur de la Pléiade[19], mais aussi à ceux de certains

---

16 Lettre à Mme Tennant, 16 déc. 1879, *Œuvres complètes*, Club de l'Honnête Homme, t. 16, p. 284.

17 Lettre à Maupassant, vers le 25 avril 1880, *ibid*., p. 357.

18 "Le Calyce qui accompagne presque toutes les autres fleurs manque à toutes les véritables Liliacées, comme la Tulipe, la jacinthe, le Narcisse, la Tubereuse etc., et même l'oignon, le poireau, l'ail, qui sont aussi de véritables liliacées, quoi qu'elles paroissent fort differentes au prémier coup d'oeil." Rousseau, *Lettres sur la botanique*, *Œuvres complètes*, tome 4, Gallimard, "Bibliothèque de la Pléiade", p. 1154.

19 Roger de Vilmorin note : "En effet, beaucoup de Monocotylédones, auxquelles appartiennent les lis, ont bien, conformément à une règle assez générale, un calice et une corolle, mais ces deux enveloppes florales ne se distinguent nettement ni par la forme, ni par la couleur, ni par les dimensions. Le lis possède un calice de trois pièces et une corolle de trois pièces, et non une corolle de six pièces comme le dit Rousseau. De nos jours, ces pièces très semblables bien qu'appartenant à des vertilles différents sont appelées *tépales*."*ibid*., p. 1809.

botanistes de l'époque[20]. Le mot n'a donc aucun fondement précis sur le plan philologique ni scientifique.

Du coup, ce qui nous frappe, c'est d'abord la manière dont l'écrivain transforme ce vide en puissance créatrice : il veut illustrer la subordination de la méthode scientifique à l'esthétique en s'appuyant uniquement sur un mot qui n'existe pas, et dont l'idée est contestée déjà au XVIIIe siècle. On entrevoit ici une sorte de nostalgie, ou un appel au temps où la Science et la Littérature pouvaient encore cohabiter chez un écrivain. Et à ce titre, le mot «la plupart» qui ne se trouve nulle part sinon chez l'écrivain lui-même illustre, avec tout le raisonnement qu'il en a tiré, un désir d'autant plus impossible qu'il y avait précisément une urgence à le concevoir dans cette époque positiviste : celui de traverser à la fois le savoir et le beau pour les réconcilier au même niveau, celui de la matérialité du mot. Là encore, par son respect des traces et des origines des mots, bref de leur opacité, l'étude génétique est à même de restituer ce lieu conflictuel entre le savoir et le narratif que nous révèle le manuscrit.

---

20 "Dans la plupart des plantes, les étamines & les pistiles sont entourés de deux enveloppes, dont l'extérieure ou médiate communément verte, porte le nom de CALICE ; & l'intérieure ou immédiate, plus délicate, & plus souvent colorée, celui de COROLLE. Lorsqu'elles existent toutes deux ensembles, on n'est pas embarrassé sur leur dénominations ; mais si l'une des deux manque, il devient difficile d'assigner un vrai nom à celle qui subsiste, parce que jusqu'à présent, on n'a été dirigé sur la dénomination de ces parties que par des principes purement arbitraires. Tournefort appeloit corolle toutes les enveloppe colorées. Linnæus donnoit le même nom à celles dont les divisions étoient alternes avec les étamines, réservant le nom de calice à celles dont les divisions étaient opposées aux étamines. Les définitions de ces deux Auteurs, bonnes dans beaucoup de points, ne le sont pas dans tous, puisqu'on trouve quelquefois de vrais calices colorés & de vrais pétales, dont les divisions sont opposées aux étamines. M. de Jussieu, regardant le calice comme plus essentiel aux organes sexuels que la corolle, appelle presque toujours calice, l'enveloppe qui subsiste seule ; ainsi, selon lui, l'enveloppe colorés des fleurs liliacées est un véritable calice qui, destiné à couvrir le pistil, peut faire corps avec lui ou ne lui pas adhérer, tandis que la corolle, selon le même Auteur, ne peut jamais contracter d'union avec le pistil, que par son point d'insertion." L'article "COROLLE" dans le *Dictionnaire élémentaire de botanique, ou exposition par ordre alphabétique, des Précepts de la Botanique, & tous les Termes, tant français que Latins, consacrés à l'étude de cette Science*, par Pierre Bulliard, 1783, p. 35-36.

[*Etudes de langue et littérature françaises.* Université Seinam-Gakuin. N° 38, hiver 1999.]